



La nouvelle est tombée aujourd'hui : EDF a annoncé une perte historique de 5,3 milliards d'euros au premier semestre 2022. Son PDG Jean-Bernard Lévy estime que *“ les résultats du premier semestre traduisent les difficultés rencontrées en matière de production nucléaire en France et, dans une moindre mesure, hydroélectrique, ainsi que l'effet du bouclier tarifaire mis en place en France pour 2022 ”*.

Pour Julien Tchernia, co-fondateur et président d'[ekWateur](#), le fournisseur alternatif et indépendant français, EDF trompe tout le monde avec son discours sur l'ARENH. Il s'explique :

- **Comment EDF arrive-t-il à faire passer le mécanisme ARENH comme une subvention à ses concurrents ?**

L'ARENH est un droit à destination de tous les consommateurs français, en leur qualité de citoyens qui ont financé le parc nucléaire historique via leurs factures (à l'époque du monopole), et dont ils subissent le risque. Le consommateur bénéficie du mécanisme ARENH qu'il soit chez EDF (via les TRV ou une offre indexée sur le marché) ou chez un fournisseur alternatif. Analyser ce mécanisme comme une subvention aux fournisseurs alternatifs alors qu'il s'agit d'un droit aux consommateurs est simplement faux.

- **Comment la gestion du parc nucléaire par EDF conduit-elle la France à avoir aujourd'hui l'énergie la plus chère d'Europe et à des bilans financiers « dans le rouge » ?**

Comme ceci est bien expliqué dans [l'article du Monde](#) : les difficultés à maintenir un parc nucléaire et l'incapacité à en construire un nouveau, en témoigne la Cour de Comptes qui a elle-même déduit que les coûts de gestion relatifs au nucléaire, ont augmenté dans les 10 dernières années. On peut aussi s'interroger sur la volonté à « garder ses œufs dans un seul panier » et avoir peu investi dans les énergies renouvelables et encore aujourd'hui négliger les progrès et la baisse des coûts des renouvelables.

